

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

PRESENTS : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, Mme Denise NORMAND, M. Éric VIGNERON, M. Sébastien BLANCHET, Mme Gwenaëlle GEORGES, M. Michaël SIROT, Mme Céline BRETON, M. Michel BOUVET.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Véronique SIROT a donné pouvoir à M. Michaël SIROT
Mme Marie-Paule STOUPEL a donné pouvoir à M. Michel BOUVET
M. Denis AGOGUÉ a donné pouvoir à Mme Françoise NOYER
M. Stéphane BAILLY a donné pouvoir à M. François RENAUD

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 5 septembre 2025

Date d'affichage : 5 septembre 2025

Madame Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation des procès-verbaux du 3 juillet 2025 et du 2 août 2025
2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 3 juillet 2025
3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 3 juillet 2025
4. Logement communal – signature bail
5. Territoria – Lecture et approbation rapport annuel 2024
6. Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Val de Loire et Pays Fort – Adhésion au 1^{er} janvier 2026 et nomination d'un délégué et d'un suppléant – Compétence assainissement collectif
7. SDE 18 – Autorisation signature devis rénovation éclairage public
8. Personnel communal – Instauration des heures complémentaires et supplémentaires
9. Personnel communal – Remboursement des frais de mission
10. Personnel communal – Bons cadeaux Noël 2025
11. Personnel communal – Création de poste d'agent de maîtrise suite promotion interne
12. Personnel communal – Résiliation service médecine du Centre de Gestion 18
13. Personnel communal – Adhésion nouveau service médical pour visites employés communaux
14. Demande de subvention
15. Informations
 - a. Rentrée scolaire 2025/2026
16. Questions diverses

1. **Lecture et approbation des procès-verbaux du 3 juillet 2025 et du 2 août 2025** – Le Conseil Municipal approuve, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, les procès-verbaux du 3 juillet et du 2 août 2025.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 3 juillet 2025** – Aucune décision n'a été prise.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 3 juillet 2025** – M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 3 juillet dernier.
4. **Logement communal – Signature bail**
Le Conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide de louer un logement communal à partir du 1^{er} septembre 2025.
5. **Territoria – Lecture et approbation rapport annuel 2024**
Le Conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, approuve le rapport annuel 2024 de la SEM Territoria.
6. **Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Val de Loire et Pays Fort – Adhésion au 1^{er} janvier 2026 et nomination d'un délégué et d'un suppléant – Compétence assainissement collectif**
Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Val de Loire et Pays Fort, compétence assainissement collectif.
7. **SDE 18 – Autorisation de signature devis rénovation éclairage public**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer un plan de financement concernant des travaux de rénovation d'éclairage public, suite à différentes pannes, dans diverses rues de la commune.
8. **Personnel communal – Instauration des heures complémentaires et supplémentaires**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires en faveur des employés communaux.
9. **Personnel communal – Remboursement des frais de mission**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide d'approuver les remboursements de frais de missions sur la base forfaitaire définie nationalement par arrêté.
10. **Personnel communal – Bons cadeaux Noël 2025**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide d'offrir un bon d'achat à tous les employés communaux, à prendre auprès des commerçants de Léré.
11. **Personnel Communal – Création de poste suite promotion interne**

Le Conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet, à compter du 1^{er} octobre 2025, suite à la promotion interne d'un employé communal.
12. **Personnel Communal – Résiliation service médecine du Centre de Gestion 18**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide de résilier la

13. Personnel Communal – Adhésion nouveau service médecine pour les employés communaux

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide d'adhérer à la société APST18, afin que les employés communaux puissent bénéficier de visites médicales au plus proche de la commune.

14. Demande de subvention

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide d'attribuer une subvention à l'association ANIM'AGE.

15. Informations

a. Rentrée scolaire 2025/2026

Mme Denise NORMAND donne des informations sur la rentrée scolaire qui s'est déroulée le lundi 1^{er} septembre 2025, de façon échelonnée. 107 enfants sont inscrits, il y a 2 classes de maternelle de 19 enfants chacune et 3 classes de primaire avec 20 élèves en CP, 24 en CE1 et CE2 et 25 en CM1 et CM2.

90 enfants mangent à la cantine soit 84 % des effectifs.

À la garderie et l'accueil du mercredi, l'effectif est à son maximum, comme tous les ans, en début d'année scolaire.

M. le Maire informe les membres de l'assemblée :

- Que divers remerciements ont été reçus en Mairie, concernant les subventions allouées aux associations mais aussi de la part des touristes et camping-cars en visite sur la commune.
- Que le vœu concernant le maintien de la classe UE a été envoyé et diffusé aux politiques, journaux, élus locaux. Monsieur le Maire a eu de nombreux retours mais qui malheureusement n'ont pas permis le maintien de la classe UE à Léré. De ce fait, l'aide aux devoirs a été installée dans cette classe.
- Que la commune a changé de prestataire téléphonique, ce qui a engendré de gros soucis de téléphone et internet pendant un certain temps dans les deux écoles. Les problèmes rencontrés arrivent à se résoudre petit à petit.
- Que le secrétariat de la mairie a été en panne de téléphone pendant plusieurs jours. Un renvoi d'appel a été mis en place jusqu'à l'obtention de la pièce défectueuse.
- Qu'une étude de nos chemins ruraux a été réalisée par GEOPTIS (via la Poste) afin de revoir leur qualification.
- Qu'un courrier de VALOCIME est arrivé en Mairie nous informant de l'arrêt de la participation allouée à la Mairie depuis 2 ans.
- Que des coupures d'électricité auront lieu dans le Val de Léré du 22 au 24 septembre 2025.
- Qu'un dépôt sauvage de bobines complètes de fils électriques a été signalé au Pont Pinsard. Le dépôt se trouvant sur une départementale, le Centre de Gestion de la Route s'est engagé à venir l'évacuer rapidement.
- Qu'une réunion à BOURGES, le 23 septembre, aura lieu concernant la fin de la pose de la fibre et du retrait du cuivre.
- Qu'il y a de nouveau une fuite au canal.
- Que l'enquête concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours et regroupe le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Règlement Local de Publicité Intercommunal et le Périmètre Délimité des Abords. Le commissaire enquêteur tiendra sa permanence en Mairie le samedi 20 septembre 2025.
- Qu'un nouveau commerçant s'est installé sur le marché du samedi, il s'agit d'un boulanger.
- Que deux associations ont été créées sur Léré, l'une d'elle dans le cadre de l'évènement Bourges 2028, Capitale européenne de la culture. Le but étant de pouvoir organiser un festival de photos.

- Qu'un nouveau curé a été nommé depuis le 1^{er} septembre, il s'agit de l'abbé Loïc JOUANNET
- Que les journées du patrimoine auront lieu le 20 et 21 septembre 2025, au programme : visites guidées et animation avec la Sabotée Sancerroise, le dimanche.
- Que la réfection des volets de la Mairie vient de débiter.
- Qu'il tenait à remercier les membres du conseil municipal de l'aide apportée lors du concert d'été.

16. Questions diverses

M. Éric VIGNERON :

- Informe que les travaux du portail de l'école du Pierrefi sont reportés aux vacances de la Toussaint.
- Informe de la continuité des travaux de la Place. L'entreprise ROBINEAU devrait reprendre les travaux à partir du lundi 15 septembre 2025.
- Signale qu'aucune intervention a eu lieu concernant les infiltrations au Centre de Soins, prévue initialement en juillet.
- Informe qu'un devis est arrivé en Mairie, concernant les ouvrants de la Salle des Fêtes, côté rue du Berthelon et qu'un second devrait arriver prochainement.
- Indique que l'enfouissement des réseaux de la rue de la Patrie est en cours de chiffrage.
- Signale que le Bureau d'études INFRANEO a commencé les diagnostics concernant les travaux du Pont du Petit Patis et que le relevé topographique a été effectué.

M. Michaël SIROT :

- Demande quelle décision a été prise concernant le feu d'artifice, initialement prévu le 5 juillet 2025, qui avait été annulé à la demande de la Sous-Préfecture de Vierzon. Monsieur le Maire répond que le feu est annulé et non reporté car aucune date a été trouvée pour le reprogrammer.

M. Michel BOUVET :

- Demande s'il est possible d'arracher deux souches d'arbres à la Bouëlle. Monsieur le Maire indique qu'il va demander une intervention auprès des services techniques.
- Adresse des remerciements de la part de la société de chasse concernant l'aide apportée lors de leur brocante annuelle.
- Demande plus de précisions concernant l'organisation de la course Paris Bourges qui se déroulera le samedi 13 septembre 2025. Monsieur le Maire donne le peu d'informations qu'il a en sa possession concernant les horaires et le placement des signaleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le 18 septembre 2025.

Le Maire,



François RENAUD.